



Liste des prix pour les locations de courte durée, valable à partir de 01.01.2019

Conditions préalables

- Tous les prix s'entendent TVA, taxe de séjour et taxes communales **en sus**.
- Concernant la TVA, la loi s'applique
- En cas de nuitées, les taxes de séjour et les redevances pour l'hébergement doivent être payées conformément aux règlements et autres dispositions édictés par la commune d'implantation.
- L'élimination des ordures est l'affaire du locataire.
- Les prestations du bailleur sont facturées selon la dépense aux tarifs en vigueur selon les Conditions générales (actuellement: CHF 100.00/heure TVA **en sus**) pour:
 - nettoyage subséquent,
 - prise en charge supplémentaire,
 - élimination subséquente d'ordures, y compris taxe d'élimination,
 - préparatifs

Produit / prestations / service			Prix en CHF, TVA en sus			Remarques
1 Hébergement						
1.1	Camp militaire		Installations avec dortoirs			
1.1.1	Adultes	Par nuit et personne	20.00			
1.1.2	Enfants de 6 à 16 ans	Par nuit et personne	10.00			
1.1.3	Enfants jusqu'à 6 ans	Par nuit et personne	gratuit			
1.1.4	Charges accessoires pour					
1.1.5	Chauffage et eau chaude	Par nuit	120.00			Période 01.10. - 31.03.
1.1.6	Eau chaude	Par nuit	60.00			Période 01.04. - 30.09.
1.1.7	Electricité	Par nuit et personne	2.00			
1.1.8	Linge de lit	Par garniture	20.00			
1.1.9	Linge de cuisine	Par pièce	2.00			
1.1.10	Nettoyage, prise en charge, déchets	Par heure	100.00			
1.2	Caserne		Chambre simple	Chambre double	Chambre à plusieurs lits	
1.2.1	Adultes (Y compris charges accessoires) Charges accessoires pour chauffage, eau chaude, énergie, linge de lit et nettoyage	Par nuit et personne	70.00	60.00	50.00	
1.2.2	Suppl. nettoyage, prise en charge, déchets	Par heure	100.00	100.00	100.00	
2 Infrastructure pour la subsistance						
2.1	Réfectoires et cuisines:		< 50 places	> 50 places		
2.1.1	Utilisation (Y compris charges accessoires)	Par jour	250.00	350.00		
2.1.2	Nettoyage, prise en charge, déchets	Par heure	100.00	100.00		
3 Locaux de séminaires, de travail et d'entreposage						
3.1	Bureau		Aménagement simple	Aménagement de qualité		
3.1.1	Poste de travail (Y compris charges accessoires)	Par jour	60.00	80.00		
3.1.2	Nettoyage, prise en charge, déchets	Par heure	100.00	100.00		
3.2	Salle de théorie		Aménagement simple	Aménagement de qualité		
3.2.1	Jusqu'à 10 places (Y compris charges accessoires)	Par jour	60.00	80.00		
3.2.2	11 - 20 places (Y compris charges accessoires)	Par jour	100.00	120.00		
3.2.3	21 - 50 places (Y compris charges accessoires)	Par jour	180.00	230.00		
3.2.4	Plus de 50 places (Y compris charges accessoires)	Par jour	300.00	400.00		
3.3	Entrepôt		Aménagement simple	Avec rayonnages élevés / système Compactus		
3.3.1	Surface d'entreposage	Par m ² et par jour	0.40	0.60		Y compris charges accessoires de chauffage/d'énergie
4 Stationnement						
4.1	Place en plein air		Voiture	Car / camion		
4.1.1	Place de parc en plein air ou sous abris	Par jour	5.00	25.00		



Produit / prestations / service			Prix en CHF, TVA en sus			Remarques
5	Halles polyvalentes	Sans prise en charge	Prix en CHF, charges accessoires incluses, TVA en sus			
5.1	Manifestations non récurrentes		Manifestations non commerciales			
5.1.1	Occupation de courte durée	Par heure	40.00			Tarif journalier jusqu'à 16 h
5.2	Location permanente pour des utilisations régulières récurrentes pendant quelques heures (par exemple chaque semaine)		Manifestations non commerciales			Les heures réservées sont facturées au locataire aussi en cas de non-utilisation de la halle.
5.2.1	Saison d'été Du 01.04 au 30.09.	Par heure	20.00			
5.2.2	Saison d'hiver Du 01.10 au 31.03.	Par heure	30.00			En cas d'utilisation par l'armée, les heures non mises à contribution sont déduites à la fin de la saison.
5.3	Mobilier					
5.3.1	Agencement de fête (1 table + 2 bancs)	Par pièce et jour	10.00			
5.3.2	Table	Par pièce et jour	6.00			
5.3.3	Banc	Par pièce et jour	2.00			
5.3.4	Chaise	Par pièce et jour	1.00			
6	Terrains et places, etc.					
6.1	Place de sport / terrain de football	Par heure	15			
6.2	Installations de grimpe					
6.2.1	Installations de grimpe	Adultes par jour	15.00			
6.2.2	Installations de grimpe	Enfants par jour	5.00			
6.3	Terrain sur place d'armes	Par m ² et par jour	0.1			
6.4	Terrain sur l'aérodrome	Par m ² et par jour	0.1			
6.5	Terrain d'exercice avec engins	Par heure	50			
6.6	Piste d'école de conduite sur le terrain	Par heure	150			
6.7	Piste pour chars	Par heure	100			
6.8	Stand de tir					
6.8.1	Cible électronique (300 m)	Par heure et cible	12.50			
6.8.2	Paire de cibles mobiles (50 m)	Par heure et cible	2.50			
6.8.3	Chariot de 5 cibles (25 m)	Par heure et chariot	12.50			
6.8.4	Installations de cibles tournantes pour l'entraînement au duel	Par heure et chariot	15.00			
6.9	Box de tir à courte distance					
6.9.1	Sans cibles	Par demi-journée / box	50.00			
6.9.2	Avec cibles	Par demi-journée / box	60.00			
6.1	Places de tir de combat	Par jour	200			
6.11	Installation de signalisation automatique des touchés TAA69 (uniquement l'appareil) (installation de signalisation des touchés)	Par jour	50			
6.12	Box pour chevaux (sans pension)	Par jour	20			
6.13	Préparatifs	Par heure	100			



Produit / prestations / service			Prix en CHF, TVA en sus		Remarques
7	Petite manifestation jusqu'à 500 personnes		Prix en CHF, charges accessoires et TVA en sus		
7.1	Manifestation sans entrées payantes		Manifestations non commerciales	Manifestations commerciales	
7.1.1	Manifestation sans entrées payantes	Par manifestation	500.00	1'000.00	
7.2	Manifestation avec entrées payantes		Manifestations non commerciales	Manifestations commerciales	
7.2.1	Manifestation avec entrées payantes	Pourcentage des recettes des cartes d'entrée par manifestation	5%	10%	
7.2.2	Manifestation avec entrées payantes	Mais au minimum	500.00	1'000.00	
8	Grande manifestation		Prix en CHF, charges accessoires et TVA en sus		
8.1	Manifestation sans entrées payantes		Manifestations non commerciales	Manifestations commerciales	
8.1.1	Manifestation sans entrées payantes	Par manifestation	sur demande	sur demande	
8.2	Manifestation avec entrées payantes		Manifestations non commerciales	Manifestations commerciales	
8.2.1	Manifestation avec entrées payantes	Pourcentage des recettes des cartes d'entrée par manifestation, mais au minimum	Le loyer est calculé sur la base des recettes des entrées (cartes d'entrée). Un loyer minimum s'applique toutefois en fonction de la surface mise à contribution ou sous la forme d'un forfait minimum.		
8.2.2	Prix indicatif par manifestation	Pourcentage des recettes des cartes d'entrée	5%	10%	
8.2.3	Prix indicatif minimum	Forfait minimum	1'000.00	2'000.00	